

Projets du Cercle des anciens élèves de l'IRA de Metz

Septembre 2018 – Septembre 2019

Le Cercle des anciens élèves de l'IRA de Metz a été institué le 14 juillet 2014 lors d'une Assemblée générale constitutive. L'association a été inscrite au greffe du tribunal d'Instance de Metz le 11 septembre 2018.

Pour rappel, les objectifs de l'association sont les suivants :

- promouvoir des relations amicales et d'entretenir des liens de solidarité et d'entraide mutuelle entre les anciens élèves de l'IRA de Metz ;
- accompagner lors de leur première prise de poste les sortants de l'IRA de Metz et les membres déjà en poste qui font une mobilité ;
- développer le réseau professionnel de ses membres ;
- travailler en partenariat avec les associations des anciens élèves des autres IRA et des autres écoles du service public
- contribuer au rayonnement de l'IRA de Metz.

A travers ces différents objectifs que se sont fixés les membres de l'association, plusieurs projets sont envisagés.

I. L'accompagnement des élèves de l'IRA.

Les membres de l'association sont, par définition, tous passés par l'IRA de Metz. Ils sont donc bien placés pour donner des conseils aux élèves suivant actuellement la scolarité (même si elle va être profondément réformée).

Cet accompagnement de la part des anciens pourra se faire à deux moments :

➤ Lors de la scolarité.

A cette période, l'élève de l'IRA se pose souvent des questions sur l'administration qu'il souhaiterait choisir (centrale, territoriale, ASU) et le type de poste qui lui conviendrait (RH, budget, contrôle de gestion, droit...). Les journées des métiers organisées par l'IRA répondent de manière satisfaisante à ces attentes. Si, toutefois, la direction de l'IRA éprouvait des difficultés à faire venir des anciens travaillant dans certains domaines ou dans certaines administrations, l'association pourrait être un appui pour en trouver.

En outre, s'agissant des périodes de stage, un contact pourrait être donné aux stagiaires si un ancien se trouve dans l'administration dans laquelle ils ont été affectés. Cela permettrait d'échanger avec une personne se trouvant dans un autre service que celui dans lequel il a été affecté, sur cette administration ou sur une éventuelle difficulté que le stagiaire rencontre, en dehors de toute contrainte liée au stage et sans conséquence sur celui-ci.

De plus, l'association des anciens devrait être représentée en tant que telle durant ces journées pour répondre de façon plus globale à toutes les questions, et promouvoir ses activités.

➤ **A l'occasion de la prise de poste.** Cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- Des conseils pour les arrivées dans les administrations où les attachés passent des entretiens pour choisir leur futur poste (ministères et préfecture en région Ile-de-France).

- Un Guide RH : que faire en arrivant en poste ? L'objectif n'est pas de faire un document exhaustif de l'action sociale et des RH par ministère ou par administration mais simplement de rappeler au sorti d'IRA ses droits en la matière pour qu'il sache quelles questions posées à son administration en arrivant et obtenir des réponses spécifiques à celle-ci. Les points suivants pourront notamment être abordés : obtenir un logement du ministère, bénéficier des primes d'installation, faire valoir son ancienneté, demander son reclassement, demander des aides financières...

- Des conseils pour la prise de poste afin de s'adapter à la structure dans laquelle le sorti d'IRA arrive : locaux, déjeuner, logement, particularités de l'administration voire du service, spécificités RH...

- Des contacts dans une ville inconnue afin de ne pas se retrouver isolé (a fortiori si la localisation n'a pas forcément été choisie par le sorti d'IRA).

- Des contacts d'anciens exerçant le même type de poste dans d'autres d'administrations. Ex : gestionnaire d'EPL.

Pour la réalisation de ces objectifs, il faudra un premier contact avec les élèves de l'IRA pour leur donner un moyen de contacter l'association et leur parler du site Internet sur lequel ils trouveront les premières informations. Il faudra également « recruter » au moins un ancien/référent par site ministériel et par administration vers qui l'élève IRA pourra se tourner dans les cas prévus précédemment.

II. Les relations entre anciens élèves de l'IRA de Metz.

Nouer des relations entre anciens élèves pourra se faire par le biais de deux moyens. Le premier sera constitué des outils de communication développés par l'association avec la création du site Internet notamment (voir *infra*). Le second sera l'organisation d'évènements ponctuels dans le Grand Est et à Paris.

➤ **Afterworks.** Ces afterworks seront organisés à Paris et dans les grandes villes du Grand Est par des référents territoriaux. Ceux-ci auront la tâche de rassembler des anciens d'administrations différentes afin de créer un moment convivial. Ces référents seront des membres volontaires de l'association. Le premier afterwork sera organisé le 18 octobre 2018 dans les villes de Chaumont, Metz, Nancy, Reims, Paris, Strasbourg et Troyes. Un second afterwork sera organisé dans le courant du mois de novembre, auquel seront invités les actuels élèves de la 45^{ème} promotion de l'IRA qui seront en stage dans les administrations.

➤ Des conférences/débats. L'objectif est d'en organiser a minima une par semestre voir par trimestre, si cela fonctionne bien, à Strasbourg, Nancy, Metz et Paris. Les premiers destinataires seront les anciens de l'IRA de Metz mais elles pourront éventuellement être étendues à d'autres publics (avec une faible participation financière pour ces derniers). Les thèmes abordés seront multiples : l'administration numérique, le management, la qualité des services publics... L'idée est de faire intervenir un ou deux intervenants sur un thème durant environ une demi-heure, suivi d'un débat avec la salle de même durée. La soirée se terminera par un moment de convivialité autour d'un « pot de l'amitié ».

La première sera organisée à Metz, dans le courant du mois de janvier.

➤ Une rencontre annuelle à l'IRA. La première a eu lieu le 14 juillet pour la Garden party. Cet évènement pourra être reconduit. Il sera l'occasion de réunir l'assemblée ordinaire de l'association de manière annuelle. La journée se poursuivra par un déjeuner convivial (barbecue ou buffet servi par un traiteur) qui pourra tarder jusqu'en milieu d'après-midi.

III. Les relations avec les autres associations d'anciens élèves des IRA.

L'association a également vocation à collaborer avec les autres associations d'anciens élèves d'IRA. Si l'objectif initial du Cercle est de promouvoir les relations entre anciens élèves de Metz, il n'est pas exclu que des évènements avec les anciens élèves des autres IRA soient organisés afin d'étendre nos perspectives.

Pour l'heure, deux actions sont envisagées, en partenariat avec l'association des anciens élèves de tous les IRA :

➤ Le gala des anciens élèves des IRA. Le Cercle pourra participer à l'organisation de cet évènement qui a lieu tous les ans en décembre (organisé initialement par l'AEIRAB, les anciens de Bastia).

➤ La mise en place de jurys fictifs pour la préparation au concours des IRA. L'idée est d'aider les admissibles des différents IRA à préparer les oraux du concours par des simulations face à un jury fictif composé de membres de l'association. Le Cercle prendrait en charge l'organisation de ces jurys dans le Grand Est pour l'IRA de Metz.

IV. La communication.

Un logo a été créé de manière à identifier facilement l'association. Il sera utilisé dans toutes nos communications.

Une adresse e-mail a été créée pour faciliter la communication : anciens.irametz@gmail.com. Elle permettra de faire parvenir toutes les infos sur l'association et de diffuser des fiches de poste. Un groupe Facebook a été créé : Cercle des anciens élèves de l'IRA de Metz.

Le Conseil d'administration communiquera avec les anciens par ces deux biais mais également via :

➤ **Une lettre d'information trimestrielle**, qui ne sera envoyée qu'aux seuls adhérents de l'association. Elle contiendra un calendrier des futurs évènements, des portraits d'attachés en poste, des nouvelles de l'association et de l'IRA de Metz (organisation de l'Irathon par exemple)...

La première lettre d'information pourra contenir une présentation de l'association et des membres du Conseil d'administration, un récapitulatif de la Garden party, photos à l'appui, une explication des différents projets et évènements à venir ainsi qu'un appel à cotisation.

➤ **Un site Internet**. Celui-ci contiendra une partie ouverte au public et une partie réservée aux seuls adhérents de l'association (qui pourront se connecter grâce à un identifiant et un mot de passe qui leur sera donné au paiement de la cotisation).